

Repérage des personnes âgées en risque de perte d'autonomie (PAERPA), modalités d'alerte et initiation à la démarche

Parcours de santé des Aînés

Les objectifs

- Savoir repérer les indices de risque de perte d'autonomie des personnes âgées accompagnées à leur domicile (difficultés inhabituelles à se déplacer, chutes, troubles de l'humeur, du sommeil, médicaments non pris, mauvaise observance du traitement....) ;
- Savoir transmettre les informations pertinentes à son responsable de secteur, à la CTA et au médecin traitant : circuit et support de transmissions des informations ;
- Savoir s'inscrire dans le suivi de la personne âgée : orienter et accompagner la personne âgée dans une démarche de préservation.

Modalités d'inscription

Sur le site <https://www.grieps.fr/formations-ars-occitanie-paerpa-services-daide-et-accompagnement-a-domicile-2148>

Remplir

 INSCRIPTION STAGE INTER

Par mail

- Envoyer un mail à : paerpa@grieps.fr
Ou mf.brun@grieps.fr

Public

- Aides à domicile (titulaires ou non d'un diplôme type DEAES ou ADVF) et responsables de secteur exerçant au sein des SAAD du territoire PAERPA Est-Héraultais

Durée totale de la formation

14 heures

- Deux modules de 1 jour séparés par un intermodule de 4 à 8 semaines
- Horaires : 9h à 17h00

Organisme

GRIEPS

Dates des sessions 2018 *(Le lieu exact sera précisé dans la convocation)*

Session 1	27 septembre	08 novembre	Montpellier
Session 2	28 septembre	09 novembre	Montpellier
Session 3	01 octobre	19 novembre	Saint Gely de Fesc
Session 4	02 octobre	20 novembre	Mauguio
Session 5	08 octobre	21 novembre	Fabregues
Session 6	10 octobre	08 novembre	Montpellier
Session 7	12 octobre	22 novembre	Montpellier
Session 8	17 octobre	23 novembre	Mauguio
Session 9	18 octobre	03 décembre	Fabregues
Session 10	19 octobre	04 décembre	Montpellier
Session 11	05 novembre	12 décembre	Saint Gely de Fesc
Session 12	15 novembre	17 décembre	Montpellier

Programme

<p>Co-Animation avec la CTA</p> <p>Module 1 (1 jour)</p>	<p>Appréhender le dispositif du Parcours de Santé des Aînés dans le territoire Est-Héraultais.</p> <ul style="list-style-type: none">• Les objectifs, la population cible, le dispositif et les missions• La Coordination Territoriale des Aînés (CTA)• Le Plan Personnalisé de Santé (PPS) et la Coordination Clinique de Proximité (CCP)• Les dispositifs existants au sein du territoire Est-Héraultais• Le partage d'information et la coordination entre les professionnels : confidentialité et dispositif dérogatoire (Décret du 1/12/2013)• La contribution des professionnels des SAAD dans le dispositif <hr/> <p>Apprendre à identifier une situation de personne âgée en risque de perte d'autonomie</p> <ul style="list-style-type: none">• Le vieillissement : outils de simulation• Les concepts d'autonomie et de dépendance et leur évaluation, le concept de fragilité• L'évaluation des besoins de soins et d'aides et l'adaptation des réponses• Les facteurs de risque d'institutionnalisation et d'hospitalisation• Le repérage des 4 grands risques : liés aux médicaments, le risque de dénutrition, le repérage de la dépression, le risque de chute• L'identification du risque d'épuisement de l'aidant <hr/> <p>Identifier les signes d'alerte et savoir les transmettre</p> <ul style="list-style-type: none">• Les principes de la transmission d'informations• Qu'est-ce qu'une information préoccupante et pertinente ?• A qui transmettre ?
<p>Intermodule</p>	<p>Mettre en pratique les acquis du module 1 à partir de situations concrètes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Utilisation de la fiche de modification de situation à domicile• Réaliser une observation des risques présentés par la personne âgée• Réaliser une retranscription pour donner l'alerte aux professionnels de la CCP• Pour les personnes désignées au sein des SAAD : recevoir et envoyer des informations via la messagerie sécurisée
<p>Module 2 (1 Jour)</p> <p>Analyser les pratiques</p>	<p>Analyse des pratiques à partir des situations cliniques rencontrées</p> <ul style="list-style-type: none">• Les observations réalisées• Les alertes réalisées• La retranscription des informations• Les outils déployés : évaluations, contribution au PPS• La description des modalités organisationnelles mises en œuvre dans la gestion du plan d'aide de la personne âgée intégrant ses proches• La mise en évidence des réussites, des difficultés et des freins• La recherche de solutions en grand groupe et de leviers d'actions

